



# MACHINE À TUER

**LE PROCÈS DE KIM DE GELDER S'OUVRE CE 22 FÉVRIER À LA COUR D'ASSISES DE GAND. À MOINS QU'ON NE LE DÉCLARE FOU**

En une semaine de janvier 2009, Kim De Gelder a tué quatre personnes, dont deux bébés. C'était bien en-deçà de ses projets meurtriers. Dans la crèche de Termonde où il a semé la douleur et le désespoir, il ne voulait plus laisser la moindre trace de vie, poignardant tous azimuts. Quelques jours auparavant, trois habitants de la Galgstraat à Vrasene (Beveren) n'avaient dû qu'à une absence opportune de leur domicile de pas être agressés. Une vieille dame aura moins de chance. Renvoyé devant la cour d'assises de Gand pour quatre assassinats et vingt-cinq tentatives d'assassinat, ce jeune homme qui s'était transformé en machine à tuer devra-t-il répondre de ses actes? Ou, déclaré fou, sera-t-il interné avant l'entame véritable de son procès? Michel Bouffieux et José Masschelin décryptent le dossier.

PHOTO NICOLAS MAETERLINCK

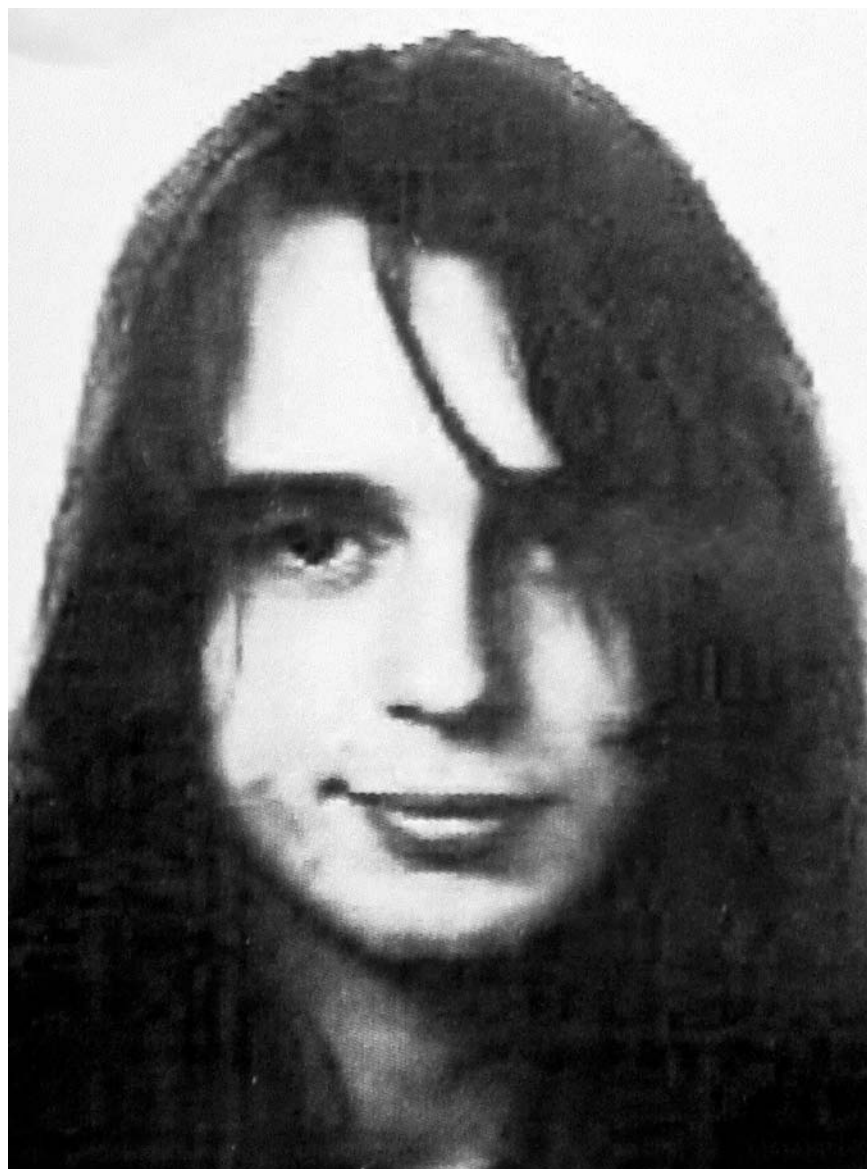
13 octobre 2009. Masqué et protégé, « le tueur de la crèche » comparait en chambre du conseil.

# 72 A QUEL POINT EST-IL MALADE SUR LE PLAN MENTAL ?

UN RÉCIT DE MICHEL BOUFFIOUX ET JOSÉ MASSCHELIN

C'est l'histoire de crimes atroces, commis sur des victimes sans défense. Sur les plus fragiles. Des nourrissons dans une crèche, une personne âgée seule... Mais avant toute chose, c'est une énigme. Celle posée par la personnalité d'un jeune homme certainement malade sur le plan mental. Mais à quel point ? Qui est vraiment Kim De Gelder ? Est-ce ce frêle gamin, visage pâle, très longs cheveux, enfermé dans un mutisme total au lendemain de son arrestation ? Est-ce ce schizophrène tantôt immobile comme une statue de pierre, tantôt animé par des voix produites par une imagination démente ? Est-ce plutôt un manipulateur de haut niveau qui, hors de la présence des enquêteurs, alors qu'il était

emprisonné, se réjouissait très manifestement de l'émoi commis par ses crimes en regardant attentivement les informations télévisées ? Est-ce plutôt un calculateur froid, l'accentuation théâtrale de certains symptômes de la folie n'étant que partie de l'équation ? Alors qu'ils ne sont évidemment pas médecins et encore moins psychiatres, les jurés de la cour d'assises de Gand auront la lourde tâche de répondre à ces questions avant toutes autres : ils devront déterminer si Kim De Gelder est apte à être jugé, autrement dit s'il était responsable de ses actes au moment où il les a commis et s'il est capable de comprendre la portée du procès que le ministère public et certaines parties civiles désirent lui intenter.



Kim De Gelder, un assassin préparant ses crimes à venir comme un soldat en partance pour le front.

Le ton a été donné dès l'audience préliminaire du 11 janvier – le procès proprement dit devrait commencer le 22 février. Kim De Gelder, qui n'avait pas l'obligation de se présenter à l'audience, était bien présent, affichant à l'instar de Marc Dutroux un nouveau look : barbe naissante et favoris proéminents... Répondant avec extrême lenteur aux questions de la Cour, inspirant indubitablement une impression de malaise. Lorsque le président lui demande par exemple de faire état de son activité professionnelle, le jeune homme répond après un temps de réflexion : « Je n'en suis pas sûr. Je n'ai pas de réponse. » Lorsqu'on rappelle à l'accusé qu'il est actuellement domicilié à la prison d'Audenaerde, il répond : « C'est possible. Cela ne m'a pas encore été confirmé. »

Evidence de la folie ou tactique de manipulation pour échapper aux foudres de la justice ? « Il ne feint pas, il est vraiment confus. Lors de l'audience de la cour d'assises de Gand, on a vu le vrai Kim De Gelder », affirme son avocat, Jaak Haentjens. Perdu dans le brouillard de ses divagations ? Psychotique ? Peut-être. Sans doute. Et pourtant, la méticuleuse préparation à laquelle l'accusé s'est livré avant de commettre ses crimes donne plutôt l'image d'un monstre froid. D'une machine à tuer, d'un robot programmé avec une extrême précision et surtout doué d'une intelligence réelle, d'une faculté d'anticipation et d'une grande capacité d'organisation.

Selon ses déclarations au dossier répressif, Kim De Gelder avait envie de tuer depuis longtemps. En 2006 (il a alors 18 ans), ses noirs desseins apparaissent pour la première fois, après qu'il ait tenté de suicider. Selon le collègue de psychiatres qui l'a examiné, il commence alors le parcours qui va faire de lui un « tueur visionnaire », un assassin préparant ses crimes à venir comme un soldat en partance pour le front. Pour quelle mission ? De Gelder s'en est confié à l'expert-psychiatre Karel Ringoet, dont on soulignera qu'il a été mandaté par les avocats de l'accusé : « Le fondement de ses actes réside dans la démence. Il me racontait qu'il était guidé par des voix, sous la forme de chants antiques grecs. Elles lui donnaient l'ordre de tuer, pour protéger les gens du monde fâcheux. C'est ainsi qu'il voulait éliminer tous les habitants de la Galgestraat, à Vrasene, une rue habitée par le mal à ses yeux. Le carnage dans la crèche à Termonde, il l'explique de la même façon : sauver les bébés du monde mauvais. Il ne peut

justifier ses faits atroces que par des hallucinations. Dans son abondant passé médical, les pensées démentes étaient déjà fortement présentes. Ce n'est pas pour rien que ses parents désiraient le faire interner... »

Halluciné ou manipulateur ? Durant l'instruction, De Gelder a fait de toutes autres déclarations : « La Galgestraat, c'était le choix du hasard, via Google Maps. La rue devait se trouver au moins à 15 kilomètres de mon appartement pour que je ne puisse pas être soupçonné. La route pour y aller devait être une route pour des cyclistes pour ne pas attirer l'attention de la police. » Les psychiatres désignés par le ministère public ont décelé en la personne de l'accusé une forme de sentiment de toute-puissance et d'omnipotence. Une sorte de mépris et de condescendance à l'égard de tout qui voudrait décoder la véritable nature de ses actes criminels et de sa personne : enquêteurs, psychiatres et magistrat. L'acte d'accusation rédigé par l'avocat général de Gand dit de l'accusé qu'il lui est arrivé de s'identifier à « un dieu qui peut décider de la vie et de la mort ». Avec une telle conception du monde, De Gelder s'est-il aussi donné pour objectif de berner ses prochains juges ou est-il incapable d'un tel plan ?

L'homme a, en tous cas, prouvé qu'il est capable de prévoir, de se préparer avec une extrême minutie pour atteindre ses objectifs. Avant les faits de janvier 2009, il a en effet cogité pendant des mois. Et quand le processus a été concrètement mis en marche, début octobre 2008, rien n'a été laissé au hasard. A l'époque, il est magasinier dans une grande surface et il dispose donc de revenus suffisants pour quitter le domicile de ses parents. Il s'installe dans un appartement à Sinaai (Saint-Nicolas). Et, dès ce moment, il n'agit plus qu'en fonction des meurtres qu'il va commettre. Concentration et détermination totale : pour éviter d'être dévié de son but, il casse toutes les relations avec sa famille, ne répondant plus aux appels téléphoniques et aux textos de sa mère, même pas pendant les jours de fête de 2008.

D'abord survient le choix des armes : des couteaux. Cela ne semble pas être l'option d'un dément hébété. Le 4 octobre, il achète des armes blanches, pour la raison qu'elles ne doivent pas être enregistrées ; une transaction qui ne laisse pas de traces. Dès ce moment, il se paie aussi une imprimante pour fabriquer les faux documents et les fausses cartes de service qu'il utilisera pour tromper les victimes. Le 14 octobre, il achète des lunettes pour se déguiser, ainsi qu'un téléphone portable et une

nouvelle carte SIM. Avec une intelligence cadrant mal avec son incapacité actuelle à déterminer jusqu'à son lieu d'habitation et sa profession, il laisse un faux message sur la boîte vocale. Celui d'un imaginaire « contrôleur » d'une société de distribution d'eau.

Le 16 octobre, il commande un gilet pare-balles. Deux jours plus tard, il se procure une machine pour plastifier une fausse carte de « contrôleur » et une fausse carte d'étudiant. Le 21 octobre, il achète une bicyclette avec laquelle il va se déplacer vers les « cibles » ainsi que l'appareil photo qu'il utilisera dans la confection des fausses cartes d'identification. Le 30 octobre, il va chercher son gilet pare-balles dans un magasin spécialisé à Harelbeke. Le même jour, il achète des produits pour colorer ses cheveux et conçoit un logo d'un prétendu « Centre de recherche pour l'eau potable » (OWBV)... Logo qui sera imprimé sur des t-shirts bleus qui lui seront livrés dix jours plus tard.

*« Il me racontait qu'il était guidé par des voix, sous la forme de chants antiques grecs. Elles lui donnaient l'ordre de tuer, pour protéger les gens du monde fâcheux »*

Début décembre, pour parfaire sa couverture de « contrôleur » qui fait des vérifications du degré d'acidité de l'eau chez les habitants, il achète des indicateurs de pH dans une pharmacie. Le 21 décembre, il se déguise, met ses lunettes et colle les photos sur ses fausses cartes. Désormais, il s'appelle Marcus Beeckmans, avec la fausse qualité d'« assistant de laboratoire », ainsi qu'un numéro de portable et un message vocal tout aussi fictifs : « Ceci est le répondeur d'OWBV. Nous sommes inaccessibles pour l'instant. Nous vous prions de bien vouloir laisser votre nom et numéro après le bip sonore. Nous vous recontacterons dès que possible. »

Le 22 décembre, Kim De Gelder démissionne en disant à son employeur, énigmatique : « Je m'en vais. C'est tout. Bonne journée. » Il s'enferme, s'enfonce dans une extrême solitude. Concentré entièrement sur son « boulot », sa « mission ». Via Google Maps, il cherche tous les itinéraires possibles de son domicile à Sinaai vers la Galgestraat à Vrasene, cette rue où il mènera sa première attaque.

Elza Van Raemdonck (74 ans) : elle avait ouvert sa porte sans méfiance à ce soi-disant « employé de la Compagnie des eaux »...



Il s'y rend une première fois, le 14 janvier, cheveux colorés en rouge, taches de beauté et lunettes fictives, habillé en contrôleur. Il a choisi la maison portant le numéro 6. Son intention est de tuer tous les habitants à coups de couteau. Par chance pour les Van Der Westerlaeken, ils sont absents. Contrarié, le tueur se méfie. Il fait demi-tour, rentre chez lui, frustré. Deux jours plus tard, vers 13 heures, il revient dans la Galgestraat et, cette fois, son stratagème longuement prémédité lui permet de rentrer chez Elza Van Raemdonck, une dame âgée de 74 ans qui donne accès sans méfiance à son domicile à cet employé de la Compagnie des eaux... A peine est-il entré qu'il l'attaque par derrière, la poignarde dans le cou, la poitrine et le ventre. Il nettoie le couteau avec le pull de la victime et se met en devoir d'inspecter les lieux à la recherche d'autres proies : « J'avais l'intention de tuer plusieurs personnes », confiera-t-il aux enquêteurs. Il fait chou blanc, revient vers le corps d'Elza pour vérifier si elle est encore en vie. Il lui tape sur la joue, elle est bien morte. Alors il regarde ses mains et ses vêtements afin de se rassurer qu'il ne porte pas de traces de sang, ramasse tous ses objets, les dispose dans son sac à dos et s'en va.

A quelques centaines de mètres du lieu du crime, il descend de son vélo, se change et enlève son maquillage. Il rentre chez lui vers les 15 heures. Il décolore ses cheveux afin de ne pas être associé avec l'auteur des faits à Vrasene. La victime est découverte par son époux vers 17 heures. Ce pauvre homme qui prévient aussitôt la police devient le premier suspect. Il est entendu par les agents de longues heures durant pendant toute la soirée. Au même moment, Kim De Gelder se détend. A Belsele, il assiste à une représentation des humoristes Nigel Williams et Bert Kruismans. A 23 heures, il rentre chez lui, se met au lit, mais ne trouve pas le sommeil. Il attend avec impatience les échos médiatiques de son crime.

suite page suivante

# « POUVEZ-VOUS M'AIDER ? J'AI UNE QUESTION. » LA FEMME N'A PAS LE TEMPS DE RÉPONDRE

Le lendemain, Kim De Gelder sait qu'aucun témoin n'a vu quoi que ce soit. Toutefois, ses démons sont toujours là. Il lui faut plus de sang, plus de morts. Le 18 janvier, il fait de nouvelles recherches sur Internet. S'intéressant particulièrement aux occurrences relatives aux tueurs en série et aux meurtres de masse. Parallèlement, dans la mémoire de son PC, il collectionne toutes les informations parues dans la presse relatives à l'assassinat d'Elza Van Raemdonck. Le 19 janvier, il ouvre un fichier recelant les adresses des crèches Zonneschijn, Fabeltjesland et Peuterland à Termonde. Le lendemain, il continue sa prospection, étudie des itinéraires, les reporte sur des cartes. Il désigne les crèches avec le mot « cible ».

Le 22 janvier, il crée aussi un nouveau dossier sur son ordinateur sous le nom « résumé.txt », comportant toutes les informations relatives au meurtre d'Elza Van Raemdonck. Pour les enquêteurs, il s'agit de son « tableau de chasse » virtuel. Après les faits à Termonde, ces derniers trouveront aussi dans l'appartement du tueur une planche reproduisant la silhouette d'un homme et présentant plusieurs traces de coups de couteau. Ils découvriront des haches, la fausse arme déjà mentionnée, un « writing board » pour un contrôleur des eaux, une documentation concernant les recherches de substances toxiques dans l'eau, des aérosols avec de la peinture pour repeindre le vélo tout-terrain, un logiciel de déformation de voix...

Le 23 janvier 2009, Kim De Gelder se lève à 5 heures du matin. Il colore ses cheveux en rouge. Il prend un copieux petit déjeuner avant de remplir son sac à dos de couteaux, de vêtements de réserve, d'habits et matériel de camouflage, d'une carte routière, d'une boîte avec du maquillage et un petit miroir, de lunettes, d'une paire de pinces et de pièces de monnaie qu'il pourrait laisser tomber, le cas échéant, pour distraire une victime afin de la poignarder plus facilement. Il prévoit

aussi du sparadrap pour lui-même, en cas de blessures, et une fausse arme dans l'hypothèse où il devrait arrêter une voiture afin de prendre la fuite. Il prend soin de laisser sa vraie carte d'identité et son téléphone portable à son domicile dans le but de ralentir son identification en cas d'arrestation.

Le 23 janvier, il enfourche son vélo tout terrain et roule en direction de Termonde. Il porte un blue-jeans, un t-shirt bleu, un gilet pare-balles et un manteau gris avec des poches renforcées pour ne pas être percées par ses trois couteaux. Ses intentions sont fermes :

*Il donne l'impression à ses gardiens de prendre un grand plaisir à entendre les réactions de terreur et de tristesse qu'il a causées*

pénétrer dans plusieurs crèches et tuer tous les enfants et adultes présents à coups de couteau et de hache. A l'entrée de Termonde, il s'arrête pour affiner son camouflage. Il met ses lunettes et se crée la fausse tache de beauté sur la joue gauche. Il passe d'abord devant la crèche Zonneschijn, mais n'entre pas parce qu'il y a trop de monde, entre autres des ouvriers.

Il décide de descendre de bicyclette à quelques mètres de la porte de la crèche Fabeltjesland. Il ouvre son manteau, afin de pouvoir vite sortir les couteaux lorsqu'il sera au cœur de la « cible ». Il entre via la porte automatique en se dirige vers l'accueil. Son intention est de tuer immédiatement la réceptionniste, mais elle n'est pas là. Il prend un couteau et se rend dans le couloir en face de l'accueil. Il ouvre deux portes, ne voit personne. Il a son couteau en main, hésite à s'en aller, se dirige vers l'extérieur, mais la porte automatique ne s'ouvre pas. Il revient dans le couloir. Il entend des gens qui parlent. Ils sont tout près mais

*La crèche Fabeltjesland à Dendermonde : c'est ici que Kim De Gelder a tué deux bébés et une puéricultrice au couteau.*

il ne les voit pas. Il craint d'être démasqué. Il se dit alors, comme il l'avouera plus tard aux enquêteurs : « Dans ce cas, j'attaque. »

Il aperçoit maintenant la puéricultrice Rita Van Geyte. Il cache le couteau derrière son dos et se dirige vers sa proie : « Pouvez-vous m'aider ? J'ai une question. » La femme n'a pas le temps de répondre. Il la poignarde dans le cou, mais elle se défend et parvient à se sauver. Il se retourne et voit un autre membre du personnel. Marita Blindeman est assise sur une chaise dans la cuisine, près d'un téléphone. Très vite, il se dirige vers elle, la poignarde profondément dans le cou et dans le ventre. La victime meurt. Kim De Gelder panique. Il sort de la cuisine et rentre dans une chambre où se trouvent des enfants. Il s'en prend à une troisième puéricultrice, Hilde De Bondt, la blesse grièvement avec son couteau.

C'est alors qu'il se jette sur les nourrissons. Corneel, 10 mois, est en train de jouer sur un tapis, à même le sol. Il est tué de coups de couteau dans de le cou. Deux autres bébés sont ensuite blessés. Un quatrième, Léon (9 mois), meurt par des coups de lame toujours portés au cou. De Gelder se dirige ensuite vers un lit où dort un bébé qu'il poignarde. Puis un autre enfant, et encore un autre... Quand il en a fini, il y a trois morts et douze blessés graves. Selon ses déclarations, il frappe volontairement dans les « zones les plus sensibles », le ventre, la poitrine et principalement le cou.

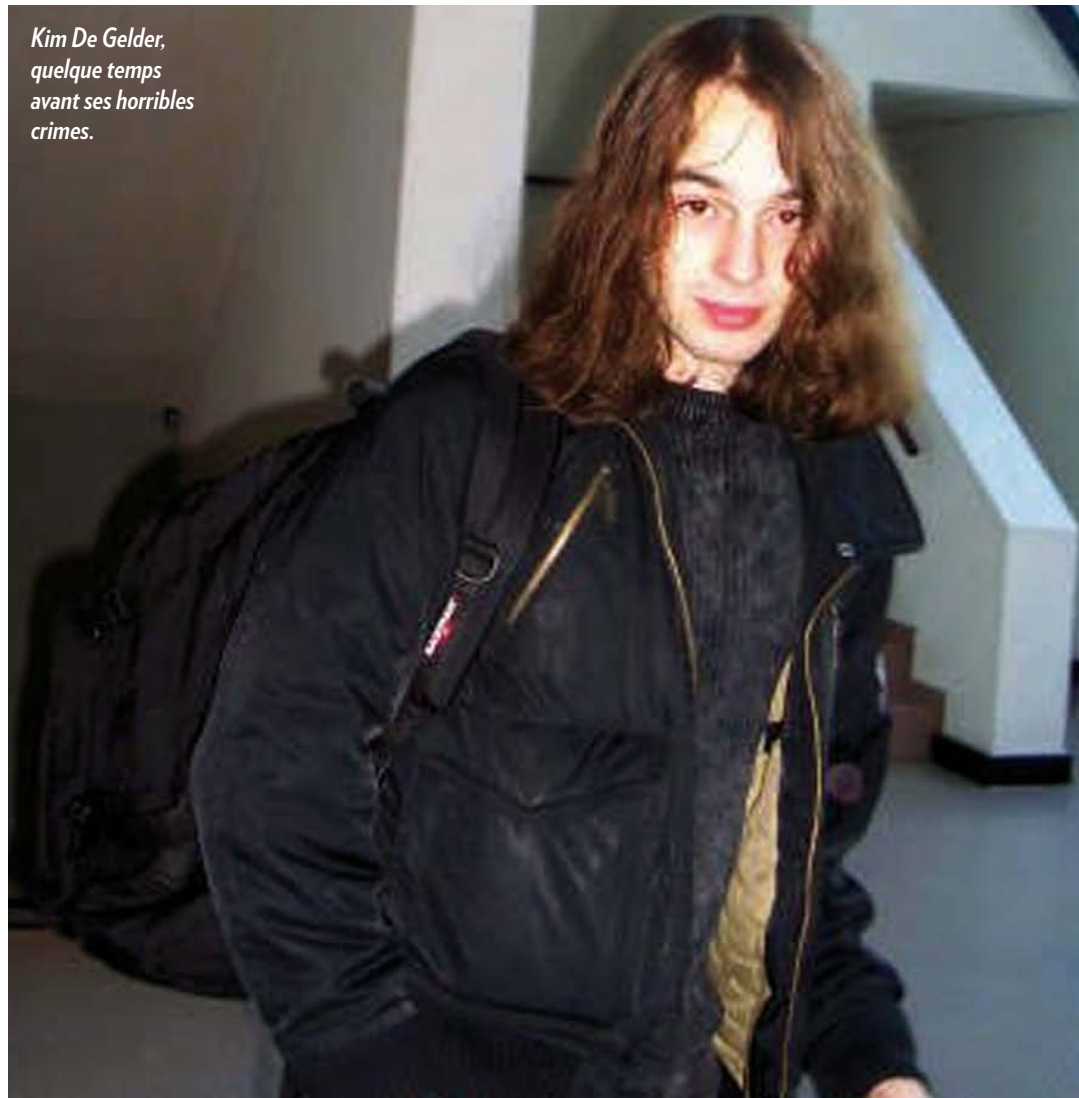
Son désastre accompli, il prend la fuite en vélo. Dans la précipitation, il perd deux couteaux tout près de la crèche. Il entend des sirènes et se rend compte que la police n'est pas loin. Il envisage alors de se cacher dans une maison. D'après ses aveux, il se dit alors : « Je dois sonner, je raconte des salades et je tue les habitants. Ensuite, j'attends que la chasse à l'homme se calme et je rentre chez moi. » Il renonce, continue sa fuite en prenant de petites routes. Dans un bois, il change de vêtements, ce qui ne suffira pas à



*Les parents du tueur : un chef de chantier dans une compagnie d'eau et une infirmière.*

tromper la vigilance d'un inspecteur de police qui le croise une heure plus tard sur son vélo. Il est arrêté à Lebbeke, une localité qui se trouve à une dizaine de kilomètres du lieu du crime. Kim De Gelder donne d'abord une fausse identité. « Je viens de Grembergen et je vais faire des courses », raconte-t-il. Il sourit. Le policier se méfie et lui met les menottes.

Au lendemain de son arrestation, Kim De Gelder ne sourit plus. Le stratège du mal se transforme en statue de pierre. Il ne parle plus, ne bouge plus, ne mange pas, ne boit pas. Les enquêteurs doivent le porter lorsqu'il s'agit



*Kim De Gelder, quelque temps avant ses horribles crimes.*

de le déplacer de sa cellule vers la salle d'interrogatoire. Toutefois, les policiers remarquent que le tueur se relâche quand il pense être en dehors de la vue des autres. Alors, il sourit à nouveau et il parle tout seul. Il regarde aussi très attentivement les journaux télévisés quand ils évoquent ses crimes et il donne l'impression à ses gardiens de prendre un grand plaisir à entendre les réactions de terreur et de tristesse qu'il a causées.

Au fil des semaines, il avoue et donne tous les détails sur les faits aux enquêteurs. Il assiste à la reconstitution. Il mime ses crimes. Sans émotion, d'une manière technique, comme un robot. Pendant les interrogatoires, il reste tout aussi froid. Le mobile évoqué alors n'est pas tout à fait celui d'aujourd'hui. Il n'a qu'un mot : « Vengeance ». Mais il refuse d'en dire plus. Cette période de confidences relatives est courte.

Durant ses quatre années passées en prison, De Gelder s'est de nouveau enfermé dans son monde. Adoptant parfois des comportements bizarres. Il lui arrive de se cacher sous son lavabo

et de rester dans une position inconfortable pendant des heures. A d'autres occasions, il parle avec ses tartines ou il communique avec les flocons de neige à travers les barreaux de sa cellule.

Folie ou simulation ? Le psychiatre de la prison estime qu'il est schizophrène et lui donne des médicaments. Un jour, il les avale, un autre jour, il les jette dans la poubelle. Quand il se croit seul, il se comporte normalement. A un codétenu, il fait cette confession : « Je ne suis pas fou. Je fais semblant. Pour qu'ils me mettent en psychiatrie. Comme cela, j'éviterai un procès en assises. » Témoin de cette conversation, une gardienne en a fait rapport.

Lors de sa dernière audition, avant le procès qui va commencer à Gand, Kim De Gelder déclarait : « Je peux difficilement parler des faits mais cela va mieux maintenant. Je me suis rendu compte qu'on pouvait apprendre des faits pour l'avenir. Je compte donc sur une libération future car j'estime que mon état médical s'est amélioré et que je peux être encadré par des médecins. »

Ce sera aux jurés d'en décider. ■

## UN BASCULEMENT SOUDAIN ET RADICAL

Ce n'est pas l'élément le moins troublant de cet affreux parcours de vie : jusqu'à l'âge de 15 ans, Kim De Gelder n'avait jamais causé le moindre problème à ses parents, une infirmière et un chef de chantier dans une compagnie d'eau. Ce qui symboliquement nous ramène étrangement aux faits exposés plus haut. Tout commence donc dans une famille stable, sans histoire, avec un Kim qui mène une scolarité normale. Il marque un intérêt pour la politique, l'actualité, les sciences. Il dessine. Il joue aux échecs. A partir de l'adolescence, il devient de plus en plus méfiant – c'est une période de la vie où la schizophrénie peut commencer à se révéler. Selon son père, Kim devient alors très manipulateur. Il se montre tantôt perfectionniste, tantôt paresseux. Ses relations avec ses parents deviennent très tendues, surtout avec sa mère qu'il trouve trop protectrice. Il termine cependant ses humanités et entame des études d'assistant en pharmacie. En 2007, renonçant à sa scolarité, il fait différents petits boulots. A l'époque, il n'a qu'un seul ami, Thomas, avec lequel il va voir des films au cinéma et joue à des jeux vidéo. En novembre 2008, il met fin à cette relation, ce dernier lien vers le monde réel. Il est déjà en train de préparer l'irréparable.